

VERS UNE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE DANS LES ZONES SEMI-ARIDES TUNISIENNES

Dynamique des exploitations et des familles agricoles dans la région de Zaghouan.

Groupe Franco-Tunisien de recherches sur les zones semi-arides : AUBRY C. *, BESSE T. *, ELLOUMI M. **, GANA A. **, GARA M. **, SEBILLOTTE M. *, SOLER L.G. *, SOUKI K. ***

*Communication présentée au colloque "Dynamique des systèmes agraires"
Paris. 16-17-18 novembre 1987*

RESUME

Sous l'action d'une stratégie étatique de développement, les exploitations privées des zones semi-arides Tunisiennes subissent actuellement de nombreuses transformations de leur système agraire : structures, systèmes de production, environnement institutionnel.

Mais ces changements sont limités, en particulier par le problème de l'adaptation aux fortes variations interannuelles de climat.

Leur capacité de résistance à ces « crises » est le facteur essentiel de reproduction de l'exploitation et dépend du dynamisme de l'exploitation et des mécanismes de régulation possibles : L'aide extérieure (travail non agricole, crédit...) paraît indispensable pour valoriser aux mieux les productions et mettre l'exploitation en situation d'accumulation. Une adaptation aux conditions locales, des « modèles de développement » atténuerait les périodes de fragilité dans le développement des exploitations.

M.P.

MOT-CLES

Développement rural – Dynamique des systèmes agraires – Système de production – Exploitation agricole familiale – Typologie – Contrainte – Gestion de l'exploitation agricole.

INTRODUCTION

L'augmentation de la production et la réduction du déficit alimentaire, le développement de l'emploi agricole et l'atténuation des inégalités intersectorielles des revenus, sont les principaux objectifs qui guident la politique agricole tunisienne depuis le début des années 1980. Pour atteindre ces objectifs, le VIème plan (1982-1986) a donné la priorité au développement de l'agriculture, ce qui s'est traduit par une augmentation des investissements consacrés à ce secteur et une hausse sensible des prix de la plupart des produits agricoles.

Alors qu'auparavant, les mesures prises concernaient surtout les domaines coopératifs et étatiques, une double stratégie s'est, à cette date, mise en place auprès des exploitations privées : l'une, par des incitations en matière de crédits, vise à encourager les investissements dans l'agriculture de la part des grandes unités ; l'autre tente, d'une part de freiner l'exode rural en améliorant par des programmes spéciaux d'assistance les revenus des agriculteurs les plus démunis ; d'autre part, de favoriser l'émergence d'une agriculture familiale « dynamique », capable d'assimiler les nouvelles techniques de production et de répondre à la demande du marché.

De telles orientations pourront-elles se traduire par des changements dans le fonctionnement des exploitations privées, y compris de petite et moyenne structure ? La reconnaissance de leur rôle dans l'économie nationale, la volonté de contribuer au financement de leur transformation suffiront-elles à engager véritablement leur développement ?

C'est à la lumière des recherches engagées dans les zones semi-arides tunisiennes, en particulier dans la région de Zaghouan, que l'on va tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions. Un des objectifs poursuivi par ce programme était, en effet, de saisir les modalités et les mécanismes de transformation qui s'y mettent en place pour : essayer de savoir si les évolutions

* INRA-SAD FRANCE
** INRA TUNISIE
*** CRGR TUNISIE

actuelles resteront d'une ampleur limitée, ou si, au contraire, elles marquent le début d'une transformation profonde du système agraire local ; contribuer, avec les acteurs concernés, à une réflexion sur les types de développement envisageables.

I. UNE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE ORGANISEE AUTOUR D'UN POINT CENTRAL : L'ANALYSE DES PRATIQUES ET DES STRATEGIES DES ACTEURS

Affirmer d'emblée la volonté de produire des connaissances pour préparer l'action entraîne un certain nombre de conséquences. On ne peut contribuer à une réflexion sur le développement régional que si on l'envisage dans ses différentes dimensions : sociale et culturelle, économique et technique... Saisir les tendances qui orientent déjà le devenir de la zone, mais aussi repérer où, selon les objectifs de la politique locale, résident des marges de manœuvre et un champ possible d'innovations, suppose de tenir de front deux approches : l'une portant sur la conduite des unités de production et sur l'ensemble des relations internes au système « famille-exploitation », l'autre portant sur les mécanismes et les déterminants de l'évolution de l'agriculture locale et, d'une façon plus générale, sur la dimension sociale des processus de développement en jeu dans la région.

deux types
d'approches

La compréhension d'une réalité telle qu'on l'envisage ici ne peut cependant résulter d'une simple juxtaposition d'analyses disciplinaires. Encore faut-il définir des termes de passage de l'une à l'autre, établir des points de convergence rendant possible leur articulation : c'est l'analyse des pratiques et des stratégies des acteurs qui constitue ce lieu de rencontre.

passant par
la connaissance
des paysans

L'étude des pratiques, c'est à dire ce que font les acteurs, est un champ de recherches sur lequel travaillent diverses équipes depuis plusieurs années. Issues du constat d'échec d'une certaine forme de développement, elles opposent, à une chaîne du progrès technique « descendante », un processus plus interactif de mise au point des innovations. Dans cette perspective, la prise en compte de pratiques traduit la volonté de comprendre comment les agriculteurs s'approprient les techniques et les mettent en œuvre.

quant à leurs
pratiques

S'interroger, par ailleurs, sur les **stratégies des acteurs** ne signifie pas que l'on considère que les individus ont forcément une vision claire de leur devenir. Par contre, cela signifie que, pour nous, chaque individu cherche, au cours du temps, à saisir des opportunités en fonction d'objectifs et d'une représentation qu'il a du monde qui l'entoure. Ce faisant, il construit sa propre rationalité. L'analyse de la stratégie, c'est alors la mise en évidence de cette rationalité, qui limite nécessairement le champ des possibles auquel l'individu a accès.

et à leurs
stratégies

Mais cette rationalité qui se construit, repose à chaque instant sur des déterminations de toutes sortes. Le choix d'une technique peut être lié à l'évolution d'un projet familial. Les exigences quant à la formation des enfants peuvent avoir des conséquences sur la gestion des ressources familiales et, par suite, sur l'organisation de la production. De ce fait, la reconstruction que l'on est conduit à faire de la stratégie des agriculteurs et de leur famille à partir du relevé de faits et de discours, s'organise autour des points de vue suivants :

dans le temps

- le temps « long » celui de l'histoire des groupes et des rapports sociaux ;
- le temps de la succession des générations, sur lequel s'élaborent les valeurs et références culturelles, se construisent les trajectoires individuelles et une histoire familiale, se constitue et se transmet un patrimoine ;
- un temps plus « court », qui est celui du passage par les différentes étapes du cycle familial ; celui de l'évolution des structures d'exploitation et des productions, du changement des techniques et de la réalisation d'un investissement.
- enfin, le temps des activités au sein de la campagne avec les problèmes d'organisation du travail, de conduite des processus de production, de gestion des stocks et des ressources familiales.

et en interaction

Dans la réalité, on l'a dit, ces différents niveaux sont constamment en interaction. Comprendre alors les changements dans les pratiques des familles agricoles et cerner leurs chances de poursuite suppose de saisir comment ce qui se joue sur le temps « long » structure les pratiques quotidiennes ; mais aussi, dans quelle mesure la gestion au jour le jour des activités peut remettre en cause une trajectoire d'évolution voire une stratégie construite sur le plus long terme.

Pour expliquer véritablement les changements en cours dans la région de Zaghouan, et tenter de savoir s'ils constituent ou non l'amorce d'une transformation profonde du système agraire local, il faudrait aborder les différentes dimensions que nous venons d'évoquer. Ne pouvant le faire ici, nous

nous limiterons à certains points particuliers qui nous permettront d'esquisser des pistes de réflexion en matière de développement agricole.

Ainsi, nous verrons que des évolutions notables sont en cours dans des exploitations de toutes tailles, mais qu'elles concernent finalement une minorité de familles. Nous essaierons alors de montrer que, parmi d'autres éléments que nous évoquerons, la nature des stratégies familiales et le problème de l'adaptation aux fortes variations interannuelles du climat expliquent, pour une part, l'ampleur limitée des changements observés.

II. LA REGION DE ZAGHOUAN : UNE ZONE A DOMINANTE AGRICOLE OU L'ON PERCOIT DES CHANGEMENTS ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS.

La région étudiée se situe dans le nord de la Tunisie (fig. 1). C'est une zone de plaines et de collines caractérisée par une grande diversité de terrains et qui fait partie du point de vue climatique de l'étage «semi-aride supérieur». Cette appartenance se traduit par une forte variabilité climatique, notamment en ce qui concerne la pluviométrie : si la moyenne annuelle est de l'ordre de 350 mm, la pluviométrie peut descendre en dessous de 300 mm ou dépasser les 650 mm (fig. 2). A l'échelle saisonnière, c'est particulièrement l'automne, période d'implantation des céréales, qui connaît les plus fortes variations mensuelles et interannuelles.

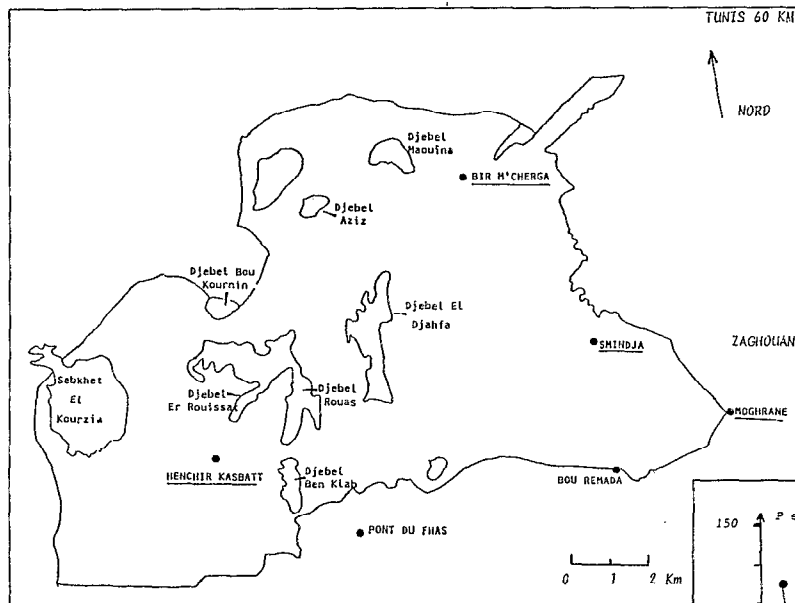
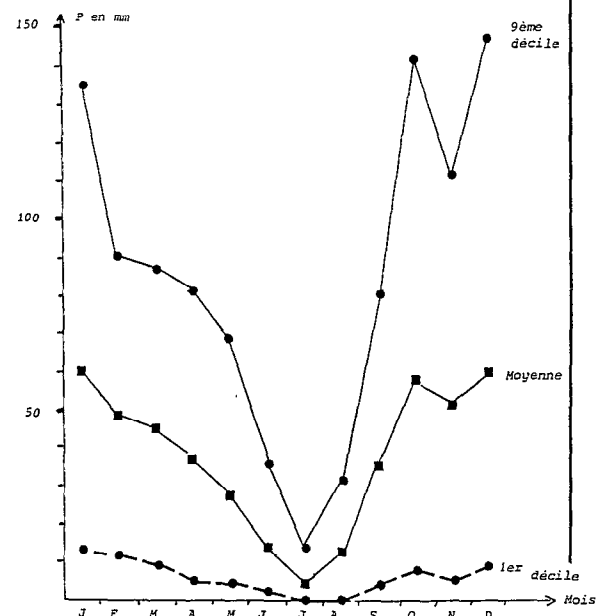


Fig. 1 Localisation de la zone d'étude

Fig. 2 Etude fréquentielle de la pluviométrie mensuelle. Site de Bir M'Cherga



Traces de la colonisation

Cette région présente une certaine diversité quant aux structures agraires et à l'occupation de l'espace, modelée en partie par le colonisation française. Les zones de plaine, longtemps exploitées par les colons ou par des tunisiens sortant de l'Ecole Coloniale, sont devenues pour une large part des terres domaniales après l'Indépendance. Sur les zones de collines, où la population locale avait été refoulée, se sont créées de petites exploitations.

de "l'expérience coopérative"

Pendant «l'expérience coopérative» des années soixante, une partie des terres de la région a été intégrée par de grandes Unités Coopératives de Production (UCP). Mais l'échec de cette tentative a donné lieu à une privatisation d'une part du domaine étatique.

Aujourd'hui, en conséquence, la terre est aujourd'hui exploitée par deux catégories de producteurs :

– des UCP dont le nombre et les surfaces ont été réduites ; environ un tiers des 28.000 hectares de la région appartiennent à 9 UCP ;

– des **exploitations privées** (au nombre de 514) qui mettent en valeur environ 18.000 hectares. Les terres y sont d'appropriation privée ou étatique (dans ce cas, les agriculteurs sont soit locataires, soit attributaires, ce qui signifie qu'ils deviendront à terme propriétaires).

Plusieurs caractéristiques doivent être soulignées.

des structures d'exploitations très hétérogènes

• **Les structures d'exploitations** : la répartition de la terre dans le secteur non-coopératif est très déséquilibrée. Au total, la moitié des exploitations a moins de 10 hectares de SAU et n'occupe que 8 % du territoire. A l'autre extrême, 4 % des exploitants occupent, avec des fermes de plus de 200 hectares, 46 % des terres.

Pour ce qui concerne les parcs de matériels, il faut signaler que toutes les UCP disposent de tracteurs et d'engins de récolte, mais que moins d'une exploitation privée sur six possède un tracteur. Exceptionnelle avant 35 hectares, sa possession devient courante au dessus de 50 hectares. En revanche, la présence de main-d'œuvre salariée permanente ne s'observe qu'au dessus de 100 hectares.

une association céréales/ovins

• **Les productions dominantes** : l'activité agricole de la zone est dominée par quatre productions : les céréales (blé dur, blé tendre, orge, avoine) qui occupent la plus grande partie de la SAU (environ 80 %) ; l'élevage ovin, présent dans une grande majorité d'exploitations privées, mais avec des chargements variables (de 0 à 3 brebis par hectare selon les types d'exploitations) ; l'arboriculture, essentiellement d'oliviers, dont les plantations les plus étendues se trouvent dans les UCP ; les cultures maraîchères d'installation récente.

Dans le secteur privé, c'est l'association céréales-ovins qui définit le système de production «traditionnel» (avec environ 1 brebis par hectare).

zone d'échange

• **Des échanges, du commerce et un début d'industrialisation** : la région de Zaghuan se trouve à une faible distance de Tunis (40 à 70 km). C'est une zone de passage vers de grands centres comme Kairouan et l'intérieur du pays. La ville du Fahs est un marché important où animaux, fourrages et pâturages se négocient à des prix variables selon les années et les saisons. En outre, la région est un lieu de transhumance pour les troupeaux en provenance du Sud.

due à la

proximité des villes

La zone offre aussi certaines possibilités d'emploi : dans les services et les administrations regroupés dans la ville de Zaghuan ou dans d'autres de moindre importance ; dans l'industrie avec, en particulier une cimenterie en extension ; dans les travaux publics mis en place pour la construction de pistes dans les zones les moins bien desservies.

soutien étatique

• **Un environnement institutionnel, des actions et des financements pour un développement agricole de la région** : la région subit depuis une dizaine d'années une profonde mutation institutionnelle. De création récente, le Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) est l'institution la plus importante représentant le Ministère de l'Agriculture à l'échelon local. Son champ d'action est celui de l'aménagement rural et du soutien, principalement technique, aux exploitations privées.

ou para étatique

D'autres organismes para-étatiques ont été installés récemment dans la région : Offices des Terres Domaniales, Société Nationale de Motoculture, Office des Céréales. Des coopératives de service assurent également l'approvisionnement en intrants et l'écoulement des produits. Enfin, diverses institutions interviennent en collaboration ou par l'intermédiaire du CRDA pour assister, voire financer le développement du secteur privé : Agence de Promotion des Investissements (APIA), Projet de Développement Rural (PDR), Projet d'Aide aux Petites et Moyennes Exploitations (APMANE)...

Outre l'évolution des rapports de prix, sensible dès 1982, on assiste ainsi depuis une dizaine d'années à de profonds changements dans l'environnement de l'agriculture de la région de Zaghuan. Sans les surestimer (malgré, par exemple, un certain développement de l'emploi non-agricole, le taux de chômage reste élevé), ces changements ont-ils des conséquences sur le fonctionnement et l'évolution des exploitations de la zone ? C'est ce que l'on va maintenant essayer de préciser.

Fig. 3 Diversité des exploitations et des stratégies familiales

	TYPE	Nature des évolutions	SAU Ressources Extérieures	Product. Végétales	Product. Animales	Main d'œuvre	équip.	Intrants	Destination des produits
Reproduction à l'identique	I A		< 10 ha ; RE	céréales, jachère (oliviers)	2 à 5 ovins	M.O. familiale	à l'ext.	faibles ou nuls	autocons.
	II A		10 à 65 ha ; RE	céréales, jachère	absent ou < 10 ovins	Occasionnels ou permanents	à l'ext. si < 35 ha, en propre event. si > 35 ha	Variables	Vente, autocons.
	II B		20 à 35 ha ; pas RE	Céréales, jachère oliviers (1 à 4 ha) (légumineuses)	10 à 25 ovins (1 à 4 vaches)	M.O. familiale	à l'ext.	faibles à nuls	autocons. et vente des surplus
	IV A		100 à 200 ha ; RE	Céréales, jachère (oliviers)	peu ou pas d'ovins	M.O. salariée	mécanisé sauf récolte	systémati.	Vente
	IV C		< 500 ha ; pas de RE	Céréales, jachère	> 200 ovins	M.O. salariée	mécanis. totale	systémati. sur cult. et troupeau	vente autocons.
Exploitation en Transformation	IB	Troupeau ovin	5 à 20 ha ; RE	Céréales alimentaires et fourragères, jachère oliviers 2 à 5 ha	10 ovins	M.O. familiale	à l'ext.	troupea. oui ; cult. ures variables	autocons. troupeau vente d'animaux
	I B'	Diversification ou extension foncière	10 à 20 ha ; RE	Céréales alimentaires et fourrages ; légumineuses arboriculture + intercalaires	10 ovins (hors sol)	M.O. familiale	à l'ext.	oui (cultures ; troupeau)	autocons. et vente ; parfois commercialisation
	III A	Diversification	25 à 70 ha RE ou pas	Céréales diverses ; fourragère ou maraîchage (irrigués), arboriculture diversifiée	ovins et bovins	familiale parfois salariée	mécanis. variable, souvent camionet.	systémati. (cult. et troupeau)	vente (parfois commerci.) autocons., troupeau
	III B	Extension foncière, troupeau ovin	35-80 ha (RE ou pas)	Céréales jachère oliviers	50 à 100 ovins	familiale, souvent un berger	souvent méca. plus rarement mat. de récolte	engrais systé. sur troupeau variable	vente et autocons.
	IV B	Diversification Intensification	200 ha ; RE	Céréales, légumi. maraic. fourrag. (irrigat.) arboriculture variée	ovins, 20 à 30 vaches	M.O. salariée	méca. totale	systémati. sur cultures et troupeau	vente après valorisation
	IV D	Extension Foncière	> 600 ha ; RE	Céréales, jachère	absent ou hors sol	M.O. salariée	méca. totale	systémati.	vente (récoltes et sous produits)

III. UNE DIVERSITE D'EXPLOITATIONS ET DE STRATEGIES FAMILIALES

Les principaux types d'exploitations repérés dans la zone sont caractérisés par quelques composantes du système de production et de son évolution actuelle, mais aussi et surtout, par les stratégies familiales dans lesquelles ils s'insèrent et sans lesquelles, on ne pourrait comprendre ce qui se passe dans la partie strictement agricole de l'exploitation. (fig 3)

1. Des exploitations de structures diverses qui se reproduisent «a l'identique»

a) De petites unités (groupe I A)

De surface inférieure à 10 ha, souvent situées en milieu difficile, ces exploitations ne font l'objet d'aucun investissement et leur capacité de production stagne ou regresse. Les productions (céréales, éventuellement oliviers et légumineuses, petit troupeau ovin) sont en partie autoconsommées mais restent insuffisantes pour nourrir la famille : celle-ci dispose toujours de ressources extérieures provenant de pensions, retraites ou travail hors exploitation d'un de ses membres au moins. Une partie de ces ressources monétaires est consacrée aux besoins alimentaires de la famille. Lorsque le niveau des ressources extérieures ou celui des productions dégage un surplus, il est systématiquement affecté à la construction du logement. Toujours propriétaires de leurs terres, les exploitants du type I A privilégient ainsi nettement une logique familiale au détriment d'une logique de production. On observe peu d'abandons dans cette catégorie : l'un des enfants succède aux parents en conservant des activités et ressources non-agricoles.

la priorité
reste la production
alimentaire
familiale
et la construction
du logement

b) Des exploitations de tailles moyennes

Dans un premier groupe (II A) le maintien d'un système céréalier quasi-exclusif répond à la faiblesse des charges et de la main-d'œuvre familiale. Du fait de revenus extérieurs relativement importants (les activités non-agricoles différant du groupe précédent, il s'agit plutôt ici d'employés d'administrations ou de pensionnaires) les besoins en revenus tirés de l'exploitation sont modérés et celle-ci ne fait l'objet d'aucun investissement : il arrive même que des terres soient données en association certaines années.

aux besoins
modérés

Dans d'autres exploitations de taille moyenne (groupe II B), souvent constituées par attribution d'un lot de l'Office des Terres Domaniales, les familles ne disposent que de peu de ressources extérieures. Le troupeau ovin est alors plus important (10 à 35 brebis), mais la réduction du nombre d'animaux observée depuis quelques années semble indiquer les difficultés qu'ont ces agriculteurs à financer l'achat des moyens de production nécessaires à la campagne. Plus nettement que dans les groupes précédents, une logique de production domine les stratégies de ces familles mais les projets de développement butent sur divers points de blocage.

en difficulté

c) Des unités de grande taille (IV)

Un premier groupe (IV A) est constitué par des familles urbaines absentéistes qui ont créé des exploitations de 100 à 200 hectares à partir de capitaux d'origine non-agricole. Le système de production repose sur les céréales selon une succession biennale rigide. Peu modifiées au cours des dernières années, elles ne paraissent pas avoir suscité de vocations agricoles parmi les enfants habitués aux modes de vie urbains et de formation souvent élevée. Tout se passe alors comme si l'on cherchait simplement à maintenir la valeur de ce patrimoine créé il y a une vingtaine d'années.

conservation
du patrimoine

D'autres grandes exploitations (groupe IV C), «dynamiques» tant pendant la période coloniale qu'après l'Indépendance semblent marquer le pas à l'heure actuelle. Anciennement implantées dans la région et tenues par des notables locaux, elles ont toujours eu pour rôle de répondre aux besoins d'une famille au statut social élevé sans activités non-agricoles. Précocement mécanisées, elles ont longtemps été à la pointe des innovations techniques en matière de conduite des céréales et des ovins. Pour des raisons probablement d'ordre culturel et social, mais aussi parce que le système permet toujours de dégager des revenus élevés, peu de transformations sont envisagées même lorsqu'une succession est en vue.

dynamiques et
rentables

2. Mais aussi des exploitations de toutes structures en pleine transformation

a) De petites exploitations

Contrairement aux petites exploitations présentées, plus haut, les éventuels surplus monétaires provenant des ressources extérieures ou de la production agricole sont ici consacrés au développement de l'unité de production, avec pour objectif d'accroître le revenu tiré de l'exploitation.

augmenter la
capacité
de production

Cette évolution s'organise selon deux voies : l'augmentation du troupeau ovin, mécanisme essentiel utilisé dans le type I B ; l'extension foncière et surtout la diversification des productions (céréales fourragères à caractère spéculatif, arboriculture diversifiée, légumineuses, voire troupeau hors sol) dans le type I B.

b) Des exploitations moyennes familiales et dynamiques

La transformation du système céréalier «traditionnel» est financée par recours à des crédits obtenus dans le cadre de projets et par les ressources extérieures. Elle peut prendre deux voies :

diversifier
et extension

- celle d'une **diversification importante des productions**, pour le type III A (cultures maraîchères, fourrages parfois irrigués, arboriculture diversifiée avec cultures intercalaires ; troupeaux améliorés) parfois accompagnée de commercialisation directe.

- celle de l'**extension foncière et de l'accroissement du troupeau ovin** pour le type III B. Au-dessus de 35 ha, l'agriculteur possède le matériel de traction et de travail du sol, qu'il peut louer à d'autres exploitants.

c) De grandes unités

Ces grandes unités sont entièrement axées vers une logique commerciale et font très largement appel à la main-d'œuvre salariée, le chef d'exploitation gardant un rôle de gestionnaire.

avec un processus
d'accumulation

diversification
intensification
et valorisation
des produits

Par utilisation d'importantes ressources propres d'origine non-agricole, de nombreux crédits et de surplus dégagés de l'exploitation, les agriculteurs du type IV B mettent en place sur environ 200 ha un système de production diversifié et très intensifié, dont ils valorisent les produits (semences, engraissement d'animaux, voire transformation du lait en fromages à la ferme).

grandes propriétés
cérallières
et d'élevage

Dans un second groupe (IV D), les exploitations constituées, soit à partir d'une base foncière obtenue par héritage, soit lors de l'installation d'un migrant, dépassent aujourd'hui 600 hectares. Localisées dans des zones où les disponibilités en terre sont (ou ont été) grandes, utilisant, au moins en début d'installation, des revenus extérieurs importants, recourant à de nombreux crédits, ces agriculteurs ont conquis en quelques années, par location ou achat, des surfaces de plusieurs centaines d'hectares. Le système de production est alors essentiellement constitué de céréales et de jachères, éventuellement complété par un élevage hors-sol.

3. Les traits dominants des évolutions actuelles

vente des produits

- Même si le caractère vivrier reste une dominante dans les plus petites exploitations, **la mise en marché** d'une partie au moins des productions agricoles est désormais un phénomène à peu près général. L'évolution récente des rapports de prix renforce d'ailleurs ce mouvement. Depuis le début des années 80, le prix du blé est supérieur à celui de la semoule et les ruptures d'approvisionnement sont rares : du coup, les agriculteurs préfèrent, de plus en plus, vendre leur blé, puis racheter de la semoule et abandonnent ainsi progressivement toute pratique de stockage de céréales destinées à l'alimentation familiale.

revenu monétaire
non agricole

- **La diversité des ressources** des familles agricoles et la pluriactivité de certains de leurs membres sont aussi des caractéristiques très répandues. Phénomène ancien (ELLOUMI, 1987), l'imbrication entre l'agriculture et les autres secteurs a été renforcée au cours des dernières années par la création et l'extension de la cimenterie, par le développement de services et d'administrations. Ces revenus monétaires non agricoles contribuent alors à l'évolution des modes de vie et de consommation des familles paysannes. Mais ils jouent aussi, nous y reviendrons, un rôle important dans le développement des exploitations.

mécanisation

- Même si seules les plus grandes unités possèdent des matériels de traction et de récolte, les travaux sont en majeure partie réalisés de façon mécanique dans toutes les exploitations. Les dépenses de location de matériels constituent, de ce fait, depuis quelques années un des postes le plus élevé des charges de production, particulièrement dans les petites structures.

adoption
des innovations
techniques

- On assiste, dans les exploitations de toute taille, à des changements notables qui s'organisent, selon les cas, autour d'une ou plusieurs des voies suivantes :

- évolution de la conduite technique des productions par utilisation de variétés sélectionnées, apport d'azote, désherbage... ;

- diversification des systèmes de culture : biennal, triennal et successions culturales plus longues au détriment de la jachère ;

- introduction de cultures spéculatives (avoine et légumineuse) ;
- extension foncière, qui semble se traduire par un relèvement du prix de fermage ;
- accroissement du cheptel et du chargement animal ;
- développement des productions bovines (taurillons et vaches laitières) ;
- extension de l'arboriculture et des cultures irriguées.

Ces changements importants sont, sans aucun doute, à relier à l'évolution du contexte économique et institutionnel tant au niveau national que local. L'apport de financements dans le cadre de programmes d'assistance ou de développement, une plus forte présence de l'encadrement technique, un relatif accroissement des possibilités d'emplois non-agricoles, des rapports de prix plus favorables, constituent autant d'impulsions à une transformation des unités de production.

Ces évolutions concernent cependant un nombre restreint d'exploitations. Selon nos estimations, ce serait moins de 20 % d'entre elles qui s'engageraient véritablement dans ces voies de développement, la proportion étant la même quelque soient les structures d'exploitations. Ces mouvements peuvent-ils alors se généraliser ou resteront-ils d'une ampleur limitée ? C'est ce dont nous allons discuter maintenant.

IV. ELEMENTS QUI FREINENT L'EVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Une «couche moyenne» d'agriculteurs «dynamiques», difficile à constituer, de petites unités dans lesquelles on privilégie la consommation familiale et le logement, de grandes exploitations qui restent sur leur «acquis» : autant de formulations qui caractérisent les 80 % d'exploitations qui ne s'engagent pas, aujourd'hui, dans de nouvelles voies de développement.

Dans celles-ci, les stratégies familiales prédisposent plutôt à l'affectation d'un éventuel surplus dans le logement, la formation des enfants ou la création de petits commerces que dans la production agricole. (C'est le cas des groupes II A, IV A, IV C et d'une partie du groupe I A).

comportement familiale

La poursuite des mouvements engagés depuis quelques années dépend de nombreux facteurs qui ont, pour la plupart, fait l'objet d'études au sein du groupe franco-tunisien de recherches. Ainsi des travaux réalisés dans le cadre de ce programme insistent sur l'existence de groupes sociaux distincts au sein de la population agricole : l'histoire et les comportements des familles agricoles traduisent des niveaux variés «d'attachement» à la terre et d'exigences quant aux modes de vie et de consommation qui recouvrent pour partie la diversité des types d'exploitations préalablement identifiés (GANA et col, 1986 et 1987). De même, le problème foncier apparaît comme capital pour expliquer les évolutions constatées à travers la part du faire-valoir direct qui joue de façon importante pour pouvoir engager un processus d'accumulation, l'absence de statut du fermage et du métayage, le caractère précaire des contrats de location des terres et la diversité de leurs modalités.

problème foncier

utilisation du matériel

Enfin les rapports de concurrence et de pouvoir qui s'établissent autour de l'utilisation des matériels de traction, de travail du sol, de récolte ou de l'accès aux surfaces pâturables par les troupeaux constituent aussi des éléments fondamentaux à prendre en compte pour comprendre ces évolutions ou ces stagnations.

Nous voudrions cependant insister ici plus particulièrement sur deux aspects : le décalage fréquent, sur le plan de la production céréalière, entre les modèles de développement technique et les conditions locales de la production et le problème de la reproduction des exploitations face aux très fortes variations interannuelles du climat et des volumes de production.

1. Modèles de développement et conditions de productions

Des marges de manœuvre existent pour la production céréalière mais elles doivent tenir compte des contraintes de milieu et de fonctionnement des exploitations.

• Des potentialités culturelles variées

en fonction de l'eau, du sol, et des variétés

L'un des volets du programme d'agronomie a permis de mettre en évidence pour le blé dur l'existence de potentialités pédoclimatiques variées au sein de la zone. Si l'eau est, bien sûr, le premier facteur limitant, les grands types de terrain définissent, une année donnée, des potentialités différentes, les sols argileux profonds des plaines (les «Tells») étant les plus favorables. Les potentialités sont aussi fonction du type de variété utilisé.

la densité
des plantes

• **Mais, même en année climatiquement favorable, les niveaux potentiels sont rarement atteints par les agriculteurs.**

Plusieurs éléments peuvent être mis en cause, notamment :

– le caractère limitant de la densité de plantes : pour une espèce et dans un climat où la tallage est réduit, l'obtention d'un nombre suffisant de pieds par mètre carré revêt une particulière importance pour la détermination des potentialités réelles d'une parcelle ;

– la concurrence des adventices, lorsque l'automne et l'hiver sont suffisamment pluvieux pour permettre leur levée, provoque fréquemment des pertes par rapport à ce potentiel. A contrario, la fertilisation azotée, lorsqu'elle est pratiquée, est rarement déficitaire. Son efficacité dépend cependant de la position des apports d'engrais par rapport au cycle du blé, et elle doit être conduite en fonction de la gestion des ressources en eau dans le type de sol et pour l'année considérée.

et les adventices

• **La conduite technique du blé dépend de la place du blé au sein du système de production et plus largement du fonctionnement général de l'unité de production (BESSE, SEBILLOTTE, 1987).**

La réussite de l'implantation, à l'automne, sanctionnée par la densité de pieds obtenus, dépend largement, pour un type de sol donné, des modalités de travail du sol sur la jachère précédente, de la disponibilité du matériel de travail du sol à l'automne (notamment pour les exploitations qui ne le possèdent pas et doivent recourir à l'extérieur), du type de semis réalisé (en ligne ou à la volée). Cette conduite technique apparaît très liée, en particulier, à celle des troupeaux, qu'ils soient propres à l'exploitation ou qu'ils en utilisent les terres : les dates de travail de la jachère sont en partie dépendantes des calendriers de pâturage et la fonction parfois centrale du troupeau conduit à ne pas réaliser de désherbage chimique sur le blé, ou de façon sélective, afin de conserver suffisamment d'herbe de bonne qualité sur les jachères suivantes.

concurrence,
en particulier
avec l'élevage

• **Enfin, l'augmentation des surfaces emblavées, autre voie pour accroître la production céréalière se heurte à plusieurs obstacles :**

organisation du travail notamment à l'automne, problèmes de trésorerie lors de la relance des campagnes, rôle de la jachère pâturée, maîtrise agronomique des successions plus intensives.

intensification

• Les organismes de développement préconisent des «paquets technologiques» rigides (semences certifiées, engrais azotés, désherbage chimique ...), qui sont, dans un grand nombre de cas inadaptés aux variations climatiques interannuelles, aux différentes potentialités du milieu et à la diversité des contraintes des exploitations. Il faut alors s'orienter vers la construction d'itinéraires techniques correspondant aux grandes catégories de contraintes d'exploitations et savoir les transformer selon les circonstances climatiques de l'année et la réussite des semis.

inadaptations
des "paquets
technologiques"
propres

Les modèles d'élaboration du rendement du blé dur, paramétrés localement à partir de modèles préétablis par ailleurs, ont fourni des références de potentiel et sont un puissant outil de diagnostic des résultats parcellaires des agriculteurs. Ils constituent aussi un moyen d'élaborer ces nouveaux itinéraires techniques.

2. Reproduction des exploitations et adaptation aux aléas climatiques

nécessité,
de faire face
à une crise

Dans une région marquée par de fortes variations climatiques, la reproduction de l'exploitation est, pour une part, déterminée par sa capacité à franchir des périodes de «crise» : relance d'une nouvelle campagne après une mauvaise récolte, implantation des cultures au cours d'un automne sans pluie, paiement des travaux de récolte avec une trésorerie déficitaire... Cela suppose la mise en place de stratégies «contre-aléatoires» pour assurer en permanence l'adéquation entre les ressources disponibles et les emplois à faire de ces ressources, que cette adéquation concerne les stocks alimentaires ou fourragers, la trésorerie ou l'achat des moyens de production.

gène le
développement
de l'appareil
productif

Or, cette capacité à faire face à des périodes de crise varie sensiblement selon les types d'exploitations et les voies d'évolution suivies. Cette nécessaire adaptation aux variations interannuelles rend parfois difficile l'obtention d'un surplus qui permettrait un développement de l'appareil productif. Quand ce surplus existe et qu'il est affecté à l'évolution de l'unité de production, les fortes irrégularités climatiques d'une année sur l'autre fragilisent l'exploitation à certaines phases de son développement.

a) Des mécanismes de régulation pour faire face aux aléas climatiques

La très forte imbrication entre la famille et l'exploitation, entre la gestion des stocks alimentaires et des stocks de production, entre la conduite du système d'élevage et celle des systèmes de culture,

entre la gestion de la trésorerie et celle des techniques, rend possible certains mécanismes de régulation :

ressources
non agricoles

• **L'organisation du «système famille-exploitation»** vise à se prémunir par avance des variations de climat et de volume de production.

La présence de **ressources non-agricoles**, très fréquente, on l'a vu, dans les exploitations de la zone, atténue les variations de revenus d'une année sur l'autre. Retraites, pensions ou emplois salariés jouent aussi un rôle important dans la régulation face aux aléas climatiques.

relations
entre producteurs

L'association entre producteurs constitue un autre moyen, assez fréquent aussi, de partager les risques. Si l'on gagne moins en bonne année, on perd également moins en mauvaise année. Plusieurs formules sont possibles : prise d'animaux en pension, association sur les investissements (avec remboursements proportionnels aux recettes), association pour l'exploitation de terres en location ou en métayage...

stockage
de prévoyance

La constitution de stocks (autre qu'à travers les animaux), visant un report des ressources des bonnes années vers les années plus difficiles, est par contre relativement rare. Pratique courante, semble-t-il, il y a quelques années, elle a à peu près disparue, du fait de l'évolution des rapports de prix, des modes de consommation, et d'une bonne disponibilité sur les marchés locaux de céréales transformées.

• **Des ajustements conjoncturels** pour une adéquation permanente des ressources aux besoins, permettant, tant bien que mal, de franchir les périodes de crises.

Les mécanismes que nous venons d'évoquer sont cependant insuffisants pour éviter les périodes de «crise» qui peuvent survenir à deux époques particulières de l'année.

L'automne, au cours duquel la mobilisation des ressources monétaires est importante et peut atteindre 65 % du total annuel, donne lieu à de nombreuses décisions. Ainsi, l'agriculteur doit, en fonction de la vente des produits de la campagne écoulée, fixer le niveau de production céréalière potentielle de la campagne à venir. L'affectation des ressources s'effectue en effet à une période où il est difficile de présumer le niveau des récoltes futures, mais où des ajustements et des anticipations sont déjà possibles : un automne pluvieux est un facteur favorable aux emblavements, alors qu'un automne sec peut déjà les compromettre. C'est également à cette époque que s'effectuent les achats de brebis sur le point de mettre bas, qui seront luttées au printemps.

La période allant de février à mai couvre d'autres opérations : apports d'intrants sur les céréales semées à l'automne, labour des jachères qui porteront le blé de la prochaine campagne, financement des opérations de récolte. Autre décision importantes, la détermination de la part des fourrages récoltés devant être stockés, qui suppose des anticipations sur l'évolution du troupeau et des ressources fourragères à venir.

les fortes dépenses
prévisionnelles :
niveau de
production
céréalière

achats de brebis

moyens de culture

et stockage

L'adéquation entre besoins et ressources, à ces deux moments importants de l'année passe alors par les pratiques suivantes :

– La consommation alimentaire et particulièrement de viande, les dépenses de santé et de scolarisation peuvent être sensiblement réduites. De même, des reports dans la construction du logement, ou le mariage d'un enfant sont des pratiques courantes qui visent à franchir des périodes difficiles.

– Le recours à des crédits est une composante essentielle de l'adaptation aux variations interannuelles des volumes de production. D'une ampleur variable, les financements sont avant tout des emprunts de campagne, soit auprès d'organismes officiels (ils sont alors souvent «en nature»), soit auprès de l'entourage (famille, voisins, associés...)

– Des ajustements peuvent aussi s'opérer par une réduction des ressources affectées aux processus de production.

La réduction des dépenses à l'automne peut ainsi se faire par : la diminution des surfaces exploitées en faire-valoir indirect ; la diminution des opérations de travail du sol, des apports de phosphates... ; la réduction de la surface emblavée et l'augmentation de la part de jachère ; le remplacement du blé dur et de l'avoine par de l'orge dont les semences sont moins chères.

Au printemps, la réduction de dépenses peut passer par une diminution des apports d'azote, des surfaces désherbées ou un retard des labours.

– en l'absence quasi générale de pratiques de stockage, l'accroissement des ressources en période de crise se fait par l'intermédiaire du troupeau : vente précoce d'agneaux de février à mai pour financer labours, récoltes et consommation familiale. Réalisée à une époque de prix bas, cette

résolue par

le report
des dépenses

le crédit

une diminution
de ces dépenses
prévisionnelles

pratique se traduit par un important manque-à-gagner sur l'exploitation ; vente d'antennaises ou de brebis à l'automne pour financer le début de campagne céréalière ou la consommation familiale. Effectuée également à bas prix, (le marché est saturé par des ventes massives en période de faibles disponibilités fourragères), cette vente pénalise l'exploitation.

■ Dans presque tous les cas, ces ajustements entraînent une diminution des résultats potentiels de l'exploitation.

b) L'efficacité des régulations face aux aléas climatiques et leurs conséquences sur le développement des exploitations.

Ces mécanismes, que nous venons d'évoquer, se combinent de manières variées selon les exploitations, les stratégies familiales et les capacités à dégager des ressources agricoles ou non agricoles.

– **Le type de comportement appelé de «régulation faible»** est caractéristique des exploitations traditionnelles en reproduction simple : après une mauvaise année, les ressources disponibles pour assurer le fonctionnement du système productif sont faibles et cela d'autant plus que la pression familiale est forte.

La nécessité de mettre en culture en minimum de surface conduit alors à vendre des brebis en début de campagne, à abandonner des terres en faire-valoir indirect, à réduire les quantités d'intrants. Au printemps, même si les ressources fourragères sont abondantes, on vend les agneaux précocement à bas prix pour financer la consommation familiale et les opérations de récolte et on réduit dés-herbage et apport d'azote.

gel des valorisations de la production et interdiction de surplus

Du coup, le potentiel que représente une bonne année ne peut être valorisé ou ne peut l'être que partiellement. Les résultats ne permettent alors qu'une relance de la campagne suivante, avec éventuellement reconstitution du cheptel, mais interdisent l'apparition d'un surplus d'origine agricole pouvant contribuer au développement de l'appareil productif.

– **Le type de comportement qualifié de «régulation forte»** apparaît dans certaines exploitations en développement.

un excédent non agricole permet

Un excédent, dont l'origine se situe en dehors de la production agricole, permet progressivement la mise en place de nouvelles modalités de régulation face aux aléas climatiques : l'engrenage d'une récolte faible en mauvaise année entraînant une vente de brebis et d'agneaux à bas prix pour relancer la campagne suivante, puis une valorisation insuffisante de la production céréalière en bonne année, peut alors être dépassée.

de dominer la crise et de mieux valoriser la production

Le système, s'affranchissant des contraintes climatiques par un apport initial de financements extérieurs, peut ainsi, grâce à des ventes de brebis et d'agneaux aux moments les plus favorables et donc aux meilleurs prix, dégager un revenu agricole, même en mauvaise année. Une forte potentialité climatique peut être valorisée par un accroissement des surfaces emblavées et des quantités d'intrants. Après une bonne récolte, il reste, une fois assuré le financement du processus de production, un surplus qui peut être consacré à l'investissement productif.

le passage d'un type à l'autre dépend de l'aide extérieur

La mise en œuvre de certaines des voies d'évolution présentées plus haut suppose le passage d'une «régulation faible» à une «régulation forte». Mais, nous l'avons souligné, l'engrenage dans lequel se «débat» l'exploitation traditionnelle pour s'adapter aux variations climatiques, interdit l'apparition d'un excédent de ressources. Du coup, c'est en dehors de la partie agricole du «système famille-exploitation» que réside le moteur du changement, au moins à son point de départ.

qui doit dépasser la consommation familiale

D'une façon générale, les crédits institutionnels accompagnent les transformations qu'on observe dans les unités de production, mais ne les déterminent pas à l'origine. Probablement, parce qu'à ce moment, l'exploitation ne dispose pas d'une base foncière suffisante ou à statut juridique assuré. Les prêts obtenus auprès de l'entourage ne sont jamais suffisants pour assurer le démarrage du processus d'accumulation. C'est alors essentiellement le montant des revenus extérieurs et le niveau des besoins familiaux qui déterminent la possibilité d'une transformation de l'exploitation.

Si les ressources provenant d'activités non-agricoles sont de même ampleur que la consommation familiale (courante ou en vue de mariages, de pèlerinages, de la construction de logement),

l'adaptation aux variations interannuelles de production se maintient dans le cadre d'une «régulation faible».

**l'évolution se fait
ensuite par
paliers fragiles**

Cependant tout ne se joue pas au cours de cette phase de démarrage du processus d'évolution. En effet, capitalisation par extension du troupeau signifie, nécessairement, évolution par paliers et donc passage par différentes phases au cours desquelles les équilibres internes peuvent être bouleversés. La façon de gérer la trésorerie, les pratiques culturales, les modes de conduite du troupeau, la gestion des surfaces fourragères se trouvent alors à chaque étape, profondément modifiés.

Ainsi, tant que le cheptel reste en-dessous d'un seuil et donc que la pression sur les surfaces fourragères de l'exploitation n'est pas trop importante, une «régulation forte» peut-être mise en œuvre (**Phase A**).

Mais un chargement de plus en plus élevé va progressivement rendre nécessaire un recours à des fourrages hors exploitation (pâturages sur chaumes et jachères) et des changements dans la conduite des cultures, en particulier des céréales : retard des labours sur jachères au profit de leur pâturage, accroissement de la surface en orge, utilisation de l'orge en vert... Pendant cette phase, le niveau d'intensification est réduit et le fort chargement animal induit une augmentation de la sensibilité du cheptel aux variations de ressources fourragères liées au climat (**Phase B**).

C'est à ce moment que le cheptel est en partie vendu pour financer une extension financière ou l'installation d'un puits... S'ouvre alors une nouvelle phase au cours de laquelle le troupeau, sérieusement réduit, ne peut plus jouer aussi bien ce rôle de tampon en mauvaises années, d'autant plus que l'investissement réalisé accroît les besoins de trésorerie : financement de la relance céréalière ou du pompage de l'eau (**Phase C**).

Au cours des deux dernières phases, l'équilibre est donc fragile et les risques sont importants, soit sur le plan fourrager (phase B), soit sur celui de la trésorerie (phase C). Une succession de mauvaises années, des investissements élevés qui tardent à donner des résultats (projets d'irrigation mal maîtrisés) peuvent alors conduire à mettre en œuvre une «régulation faible» et progressivement déboucher sur des difficultés qui risquent de compromettre à terme la reproduction de l'exploitation (il en est ainsi d'une partie du groupe III A).

Si, au contraire, l'investissement dégage rapidement des ressources supplémentaires, une «régulation forte» peut se maintenir et rendre possible une nouvelle phase d'accumulation (comparable à la phase A). C'est le cas des exploitations du groupe III B.

CONCLUSION

L'analyse présentée ici était nécessairement partielle et parmi les points qu'il faudrait développer, la dimension sociale des phénomènes observés n'est pas la moindre. Comment s'élaborent, dans le fonctionnement global de la région, les différentes stratégies repérées au niveau des familles agricoles ? De quels enjeux est porteur, sur le plan local, le développement de telle catégorie d'exploitations ?

Soulignons encore une fois que le problème de l'adaptation aux fortes irrégularités du climat, sur lequel nous avons un peu insisté, n'est qu'un des éléments explicatifs des évolutions actuelles. Mais les points abordés suffisent pour esquisser quelques réflexions à propos des transformations qui s'opèrent aujourd'hui dans le semi-aride tunisien.

L'évolution des rapports de prix, les changements dans l'environnement économique et institutionnel jouent un rôle positif sur le développement de l'agriculture de ces zones. Un certain nombre d'exploitations se transforment et il apparaît que des marges de manœuvre existent pour : améliorer les conditions de vie et de travail des familles agricoles et pour accroître, de manière raisonnée, les volumes de production.

Mais une ampleur plus grande ne sera donnée aux évolutions actuelles que si d'autres conditions sont progressivement réunies.

Dans de nombreux cas, une logique familiale domine une logique de production. Un éventuel surplus ne pourra alors être affecté au développement de l'exploitation que lorsque d'autres besoins prioritaires, comme la construction de logements, seront satisfaits.

Lorsqu'un projet de développement apparaît, sa réalisation repose au départ sur l'apport de financement d'origine non-agricole. Une extension des possibilités d'emploi dans le secteur industriel ou celui des services, conditionne alors une transformation plus profonde de l'agriculture locale. De même une modification dans les conditions d'attribution de prêts au regard du statut des terres exploitées faciliterait le démarrage de certains processus d'évolution.

Enfin, nous avons souligné le caractère souvent inadapté aux conditions locales de la production des «modèles de développement» diffusés par les organismes de la région. Là encore des changements s'imposent pour renforcer les transformations en cours. Elles ne peuvent, en effet, reposer sur un modèle technique intensif et uniforme, incompatible avec les stratégies de la plupart des familles agricoles et les contraintes qui pèsent sur elles. Ainsi la fonction parfois centrale du troupeau, l'obligation de s'adapter aux conditions de la production, très changeantes d'une année sur l'autre, rendent nécessaires des modes de gestion souples, que ce soit sur le plan technique ou économique. Eviter les périodes de fragilité dans le développement de l'exploitation, aider à mettre en place ce que nous avons appelé une «régulation forte» sont des objectifs qui doivent guider le soutien des exploitations. Les actions à mener sont encore à construire avec les intervenants concernés, mais les analyses réalisées dans le cadre de ce programme devraient permettre, nous l'espérons, d'en définir plus rapidement les lignes de force.

BIBLIOGRAPHIE

AUBRY et al., 1986 .- Les systèmes de production dans le semi-aride : première approche de la dynamique des exploitations dans la région de Zaghouan .- in : Annales de l'INRAT, Vol. 59, 230 p.

AUBRY C., SOUKI K., 1987 .- Elaboration du rendement du blé dur. Potentialités et variations .- in : Annales de l'INRAT (à paraître).

BESSE T., SEBILLOTTE M., 1987 .- Les systèmes de culture, leur conduite et leurs combinaisons dans la région de Zaghouan .- in : Annales de l'INRAT (à paraître).

ELLOUMI M. et col., 1987 .- La pluriactivité dans l'agriculture tunisienne .- Communication au Colloque de l'INAT (à paraître).

ELLOUMI M. et col., al., 1987 .- L'adaptation aux variations interannuelles du climat dans les zones semi-arides tunisiennes .- in : Annales de l'INRAT (à paraître).

GAN A., 1987 .- Le marché foncier dans la région de Zaghouan .- in : Annales de l'INRAT (à paraître).

GAN A., 1987.- Stratégies familiales et groupes sociaux dans la région de Zaghouan.- in : Annales de l'INRAT (à paraître).

MERCIER G., 1986 .- Modes de gestion et reproduction des exploitations dans le semi aride tunisien .- Mémoire de fin d'études, INPSA, DIJON.

TASSONE R., 1987 .- Régulations face aux aléas climatiques et développement des exploitations dans la région de Zaghouan .- Mémoire de fin d'études, INPSA, DIJON.

Towards the transformation of agriculture in semi-arid areas in Tunisia : farms and farming family dynamics in the Zaghoua region. — C. AUBRY, T. BESSE, M. ELLOUMI, A. GANA, M. GARA, M. JOLLIVET, H. LAMARCHE, M. SEBILLOTTE, L.G. SOLER, K. SOUKI.

Under the effect of a state development strategy, private holdings in semi-arid zones in Tunisia are currently undergoing numerous changes in their agrarian systems : structures, production systems, institutional environment.

However, these changes are limited, in particular by the problem of adaptation to considerable interannual climatic variations. Their ability to handle these «crises» is the main factor in the reproduction of the holding and depends on the dynamism of the operators and the regulation mechanisms possible. Outside aid (non-agricultural work, credit, etc.) appears to be indispensable for maximum added value of production and to place holdings in an accumulation position. Adaptation to local conditions of development models would reduce the fragile periods in the development of holdings.

Key words : Rural development - Dynamics of farming systems - Farming system - Family farm - Typology - Constraint - Farm management.

Hacia una transformación de la agricultura en las zonas semi-áridas de Tunisia : dinámicas de las unidades de explotación y de las familias agrícolas en la región de Zaghua. — C. AUBRY, T. BESSE, M. ELLOUMI et al.

Con la impulsión de una estrategia estatal de desarrollo, las unidades de explotación agrícolas privadas, de las zonas semi-áridas de Tunisia, se ven perjudicadas actualmente por numerosas transformaciones de su sistema agrario : estructuras, sistemas de producción, medio institucional.

Pero estos cambios se ven limitados por el problema de la adaptación a las importantes variaciones interanuales del clima.

Su capacidad de resistencia frente a estas «crisis» es el elemento de mayor importancia para la reproducción de la unidad de explotación y depende del dinamismo de la unidad de explotación y de los posibles mecanismos de regulación. El apoyo exterior (trabajo no agrícola, crédito...) parece indispensable para valorizar al máximo las producciones y poner la unidad de explotación en situación de acumulación.

Una adaptación de los modelos de desarrollo, tomando en cuenta las condiciones locales, provocaría la disminución de los periodos de fragilidad en el desarrollo de la unidad de explotación.

Palabras clave : Desarrollo rural - Dinámica de los sistemas agrarios - Sistemas de producción - Unidad de explotación agrícola familiar - Tipología - Dificultades - Administración de la unidad de explotación